SOMMAIRE

1 **Edito du maire**

2 **Evénements passés**
- Inauguration de l'aire de jeux
- Journée nationale de la commémoration de la Victoire et de la Paix

3-4 **Conseil municipal décisions**

4 **Vie citoyenne**
- France Services vient d'ouvrir au Pôle Jules Verne

5-7 **Enfance/Education**
- Semaine de l'écomobilité
- La convention des droits de l'enfant au Relais Petite Enfance, à la crèche, à l'Accueil Collectif de Mineurs
- "Roulez jeunesse"
- Soirée Halloween
- Les vacances d'automne à l'Accueil Collectif de Mineurs

8 **Affaires sociales**
- Ateliers intergénérationnels

8 **Vie culturelle**
- Spectacles

9-11 **Bien vivre à Boves**
- Le marché de plein air
- Le marché de Noël des 20 et 21 novembre
- Noël en avant première à Boves

12 **Agenda/Infos pratiques**
- GRDF - Inventaire installation de gaz

Téléchargez le compte rendu du conseil municipal sur le site de la ville www.ville-boves.fr

ou venez le consulter en mairie

L'actualité de votre ville en direct

Téléchargez gratuitement CityAll
puis sélectionnez votre ville

EDITO DU MAIRE

Chères Bovoises et chers Bovois,

L'année 2021 s'achève. Pour ce dernier numéro du bulletin municipal, le choix a été fait de vous proposer un compte rendu de tous les événements qui ont émaillé le dernier trimestre car Boves bouge, la preuve en images dans ce numéro. Et cet élan se poursuivra l'année prochaine : lors du dernier conseil municipal, le projet d'un plateau multisports et d'un skate park a été voté à l'unanimité par l'ensemble des membres présents. Ces futurs équipements permettront ainsi d'organiser d'autres types d'animations.

La fin de l'année est également une période où nous pouvons réfléchir sur les résolutions à prendre pour bien commencer un nouveau millésime. C'est ainsi que j'ai découvert un nouveau mot. Je veux le partager avec vous. C'est le mot japonais « omoiyari » ou, plus exactement, il s'agit d'un concept. *Omoiyari* c'est se comporter d'une façon qui rend la vie des autres plus agréable ; c'est prendre conscience du lien entre soi-même et les autres, entre soi-même et la nature ou entre soi-même et le passé, le présent et le futur. En d'autres termes, c'est comprendre que nous sommes tous dans le même bateau et, qu'ensemble, nous pouvons améliorer et embellir la vie des autres.

La fête de Noël est toute proche. Je vous souhaite de passer de très agréables moments avec toutes les personnes qui vous sont chères.

Je souhaite à chacune et chacun une belle année 2022.

Avec mes sentiments dévoués.

Votre Maire
Maryse Vandepitte

MAIRIE de BOVES - Rue Victor Hugo - 80440 BOVES
Tél. : 03 22 35 37 37 - Courriel : mairie.boves@laposte.net - Site internet : www.ville-boves.fr
Horaires : lundi 9 h à 11 h 30 et 15 h à 19 h - mardi, jeudi et vendredi 9 h à 11 h 30 et 15 h à 17 h
mercredi 9h à 11 h 30

Directrice de Publication : Maryse Vandepitte - Contact : Stéphanie Hamiez - stephanie.hamiez@ville-boves.fr
Crédits photos : mairie de Boves et @regarddejerome Jérôme FONTAINE

Création, impression : ICM MEDIAS - Centre Oasis, Dury - 1 allée de la Pépinière - 8000 Amiens - 09 67 28 17 33 - pao@icmmedia.fr

Inauguration de l'aire de jeux

Ce 9 octobre 2021 a été inaugurée l'aire de jeux intergénérationnelle au square du 19 mars 1962 rue Roland Dorgelès.

Jeux sur ressorts, structures avec toboggan et mini terrain de football entouré de filets protecteurs de grande hauteur avec deux mini buts ont été installés.

Le terrain de pétanque a été rénové.

Coût de la réhabilitation pris en charge dans sa totalité par la commune : **28 450 €.**

Cérémonie du 11 novembre

Journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix

Ce 11 novembre 2021, un hommage aux Français morts pour défendre la Patrie a été rendu sur trois sites symboliques de notre commune.

Une gerbe de fleurs a été déposée à chaque lieu par Madame Maryse Vandepitte, Maire de la commune de Boves, Monsieur Patrick Budin, 1er adjoint et Monsieur James Caron représentant la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie.

Place de la mairie, des enfants de l'école primaire « Les Deux Vallées » et de l'école maternelle « Les Capucines » se sont joints à cette commémoration pour chanter la Marseillaise, accompagnés par les musiciens de l'Harmonie municipale de Boves.

Lors de son discours, Madame le Maire nous a rappelé qu'il est important de se souvenir de ceux qui se sont battus pour la France entre 1914 et 1918, de ceux tombés au champ d'honneur sur tous les fronts, d'Orient et d'Occident et de saluer la mémoire des soldats morts pour la France en 2021.

Ne les oublions pas !

Le chant des partisans a été entonné par des membres de la chorale Bov'émifasol.

Un sachet de friandises a été offert à chaque écolier par la municipalité.

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2021

Transfert du marché de plein air

Initialement prévu rue du Général de Gaulle, puis sur le parking situé à coté de la mairie, le dimanche de 9h à 12h30, le marché a été transféré rue Eugène Desprès afin de proposer des équipements nécessaires aux commerçants.

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 NOVEMBRE 2021

Cadre de vie

• Projet « plan arbres »

La commune de Boves souhaite participer à l'effort initié par le Conseil Régional de planter 1 million d'arbres dans la région d'ici 2023 afin de lutter contre le réchauffement climatique.

Suite à une étude réalisée par le centre régional des propriétaires forestiers, il est proposé que 540 arbres soient plantés sur la parcelle cadastrée Z n° 306 d'une contenance de 65a 40ca pour un coût total de 6 530,12 € HT. La région "Hauts de France" propose une subvention plafonnée à 90% des dépenses dans la limite de 10 € par plant soit 5400 €. La dépense de la commune sur ce projet serait donc de 1 130,12 € H.T.

• Dénomination de voirie :

Afin de faciliter le repérage pour les services de secours d'une part et le travail des services de la poste et autres services d'autre part, la voie sise dans la Résidence des Longues rivières sera nommée : Résidence des Longues Rivières – Rue des Platanes - 80440 BOVES.

Bien vivre à Boves

• Opération de vidéoprotection

La commune souhaite mettre en place un système de vidéoprotection afin d'augmenter la sécurité dans notre village et de renforcer le plan Vigipirate mis en place aux abords des écoles.

Le Conseil Départemental en collaboration avec la FDE80 a développé un appel à projets pour le déploiement de la vidéoprotection dans le département : la commune a déposé un dossier.

Le coût total s'élève à 164 267 € TTC, la participation de la commune sera de 53 475 € pour 31 caméras.

• Création d'un plateau multisports et d'un skate-park

Ce nouvel équipement permettra d'encourager la pratique physique et sportive de nos jeunes et de créer un nouveau lieu d'animation au sein de la commune. Le coût global est de 79 552 € H.T. (53 932 € H.T. pour le City stade, 25 620 € H.T. pour le Skate-park).

Le Conseil Régional, dans le cadre de sa politique sportive 2017-2021, pourrait subventionner à hauteur de 50% ainsi que le Département, dans le cadre de son dispositif de financement des équipements sportifs, à hauteur de 40%. La dépense pour la commune serait ramenée à 15 912 € H.T.

Enfance / Education

La crèche « Aux petits pieds du Marais » dispose d'un règlement qui définit les modalités de fonctionnement. Il a été nécessaire de réactualiser ce règlement et de le faire adopter par le Conseil Municipal.

Les travaux

Convention de remboursement des effacements des réseaux et des fonds de concours pour la rue de Gentelles.

Amiens Métropole et la commune de Boves aménagent la rue de Gentelles dont une partie est métropolitaine et la seconde communale. Pour la voie communautaire Amiens Métropole participe à hauteur de 70% du montant des dépenses, les travaux relatifs aux effacements de réseaux sont réalisés par la FDE80 et payés par la commune, un remboursement sera donc versé par la Métropole.

Les travaux relatifs à l'aménagement des espaces publics seront réalisés par Amiens Métropole (coût estimé : 772 926 €, participation de la commune : 196 232 €).

Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage

Afin d'assurer la bonne réalisation et la bonne coordination des travaux de la rue de Gentelles relevant d'une double compétence, les deux parties ont souhaité recourir à une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage en désignant Amiens Métropole comme maître d'ouvrage pour l'ensemble de l'aménagement de cette rue.

EXPRESSION DE LA MINORITÉ

Nous voilà déjà en décembre d'une année 2021 en montagnes russes. Les mots de cette année traduisent bien cette ambiance en dents de scie : confinement, relance, vague, reprise, pass, réouverture... sans parler du yoyo météo. Notre vie municipale a aussi été faite de hauts et de bas. Si le nouveau marché, les aménagements rue de Gentelles ou le futur plateau multi-sports sont à mettre dans les hauts, il en va autrement de la gestion compliquée des salles municipales en attendant la nouvelle salle des fêtes et du retard du parking rue Victor Hugo. Mais nous regrettons surtout le manque de concertation, pourtant indispensable pour fédérer autour des projets. Nous n'avons pas eu de débat avant de voter le budget 2021, point cardinal de la vie locale. Comment dès lors se sentir impliqués dans le projet municipal ? La baisse de l'aide de la mairie à l'Association Syndicale des Canaux de Boves est un autre exemple récent de ce qui aurait pu être géré plus sereinement avec du dialogue.

Mais gageons qu'en 2022, la situation sanitaire, la météo et l'ambiance municipale reviendront au beau fixe.

Nous vous souhaitons à toutes et tous de passer d'excellentes fêtes de fin d'année !

VIE CITOYENNE

FRANCE SERVICES VIENT D'OUVRIR AU PÔLE JULES VERNE

Les 2 animateurs France Services répondent à un premier niveau d'information sur les services de Pôle emploi, les ministères de l'Intérieur et de la Justice, la Direction générale des finances publiques, La Poste, la Caf, la Cpam, la Carsat, et la MSA, et aident à utiliser les services en ligne.

Il est possible, par exemple, de vous accompagner dans des démarches administratives : dépôt de demande de permis de conduire, carte d'identité, carte grise, déclaration de revenus, aide allocation logement, RSA, prime d'activité, payer ses impôts ou une amende, chercher un emploi, préparer sa retraite, faire face à un litige ou un conflit, se renseigner en cas de naissance ou de séparation...

Comment s'y rendre :

6 rue de l'Île Mystérieuse, 80 440 Boves

Arrêt de bus : la Fourche (puis 5 min de marche)

A noter : France Services est portée par la MSA Picardie et se trouve dans le bâtiment de la MSA.

Les horaires d'ouverture :

Lundi : 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Mardi : 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Mercredi : 9h à 12h30

Jeudi : 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Vendredi : 9h à 12h30

A L'ÉCOLE

SEMAINE DE L'ÉCOMOBILITÉ

Les élèves de l'école élémentaire « Les Deux Vallées » ont participé à la semaine de **l'écomobilité du 11 au 15 octobre.** L'objectif était de sensibiliser les enfants à d'autres moyens de transports pour se rendre à l'école et les encourager à un changement de pratiques dans leurs trajets.

La valorisation des bons modes de déplacements (à pied, à vélo...) s'inscrit dans une démarche de développement durable.

A cette occasion Christophe Puchois, policier municipal, est intervenu dans les classes pour rappeler les consignes de sécurité lors des déplacements.

La convention des droits de l'enfant au Relais Petite Enfance, à la crèche , à l'Accueil Collectif de Mineurs

L'équipe de professionnels du service enfance jeunesse a travaillé sur la convention des droits de l'enfant. Une coordination d'activités a été mise en place afin d'échanger avec les enfants sur cette convention. Plusieurs activités ont été menées conjointement. Les échanges ont été riches et ont permis des prises de conscience. Des fresques, des affichages ont été réalisés ainsi qu'une vidéo (disponible sur le compte Facebook du service enfance jeunesse).

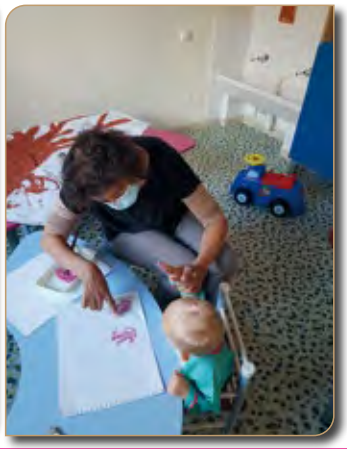

"ROULEZ JEUNESSE"

Les 27, 28 et 29 octobre, des ateliers d'initiation BMX, rollers, skates et trottinettes encadrés par des éducateurs sportifs ont été proposés aux jeunes à partir de 11 ans. La troisième journée s'est déroulée avec l'Association de la Prévention Routière de la Somme. Une tombola a clôturé le stage et a permis de récompenser les jeunes en présence d'élus.

Les lots ont été offerts par la ville de Boves et le Conseil Départemental de la Somme.

SOIRÉE HALLOWEEN

Le 29 octobre une soirée Halloween a été organisée par l'Accueil Collectif de Mineurs pour 24 adolescents. Ils ont joué au "Loup Garou" et ont profité de l'après-midi et d'une soirée en musique.

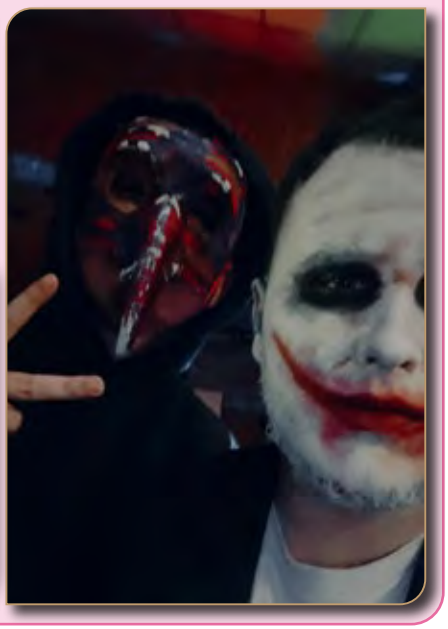

LES VACANCES D'AUTOMNE À L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

Soixante enfants ont participé à l'Accueil Collectif de Mineurs.

Les activités des vacances d'automne à l'ACM étaient riches et variées.

Les activités étaient en relation avec le thème de l'automne et bien évidemment Halloween, quelques photos en témoignent.

Les enfants ont participé au spectacle "Le Manoir Enchanté" et à une sortie au Rétrobowling de Camon.

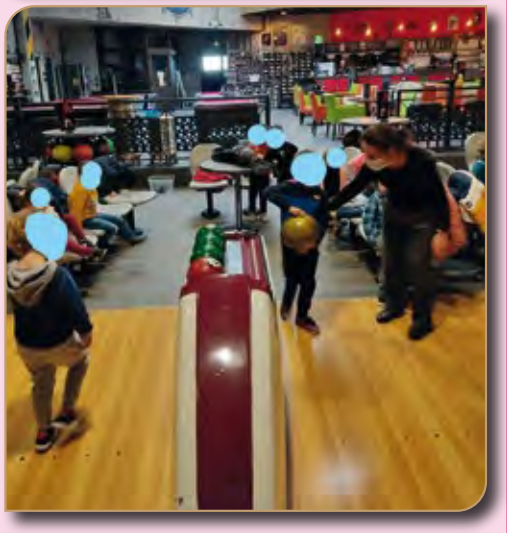

AFFAIRES SOCIALES

ATELIERS INTERGÉNÉRATIONNELS

L'Accueil Collectif de Mineurs de Boves et la commune souhaitent proposer des ateliers intergénérationnels les mercredis après-midi au palais des enfants à partir du mois de janvier. Un premier atelier pourrait se faire autour des **jeux de société** avec des enfants de 6 à 10 ans de **15h à 16h30, suivi d'un goûter**.

Un second se ferait autour d'un temps de lecture avec des enfants de 3 à 5 ans de **15h30 à 16h30, suivi d'un goûter.**

Vous résidez à Boves, vous êtes âgé(e)s de 60 ans et plus et vous êtes intéressé(e)s, inscrivez vous en appelant au 06 37 77 25 44 ou à la mairie au 03 22 35 37 37.

VIE CULTURELLE

SPECTACLES

Le samedi 16 octobre la pièce de théâtre **« Le médecin expert malgré lui »** a été appréciée par **les Bovois présents.** Les deux acteurs sur scène en interaction avec les spectateurs ont proposé une adaptation de qualité.

Une collation a été offerte par la municipalité.

Le dimanche 31 octobre un spectacle gratuit de magie et d'illusion a donné lieu à deux représentations pour les jeunes enfants de Boves.

Un goûter a été offert par la municipalité à la fin de chaque représentation.

LE MARCHÉ DE PLEIN AIR

Depuis le 3 octobre, chaque dimanche de 9h à 12h30, le marché de plein air se tient sur le parking du Palais des enfants, rue Eugène Després.

Malgré les aléas de la météo, il rencontre un vif succès auprès des Bovoises et des Bovois, mais aussi des riverains des communes voisines.

Ambiance chaleureuse et très conviviale où tous se retrouvent avec beaucoup de joie.

Dès le premier dimanche, plus de 200 familles ont bravé la pluie incessante pour y faire leurs achats. Pour fêter cet évènement, une tombola avait été organisée. **50 bons d'une valeur de 10€** ont été gagnés et utilisables chez les commerçants du marché et également ceux du centre bourg.

Belle animation pour Halloween ! Distribution de bonbons pour les enfants offerts par la municipalité, distribution de soupe offerte par la maraîchère et organisation d'un jeu. Chaque commerçant a proposé un produit de son étal à la gagnante de ce concours qui avait estimé à 150g près le poids d'une citrouille de 25,300 kg ! Une harengade a aussi été organisée le 28 novembre.

Avec les fêtes, il n'y aura pas de marché le 26 décembre et le 2 janvier 2022. Nous nous retrouverons le dimanche 9 janvier 2022.

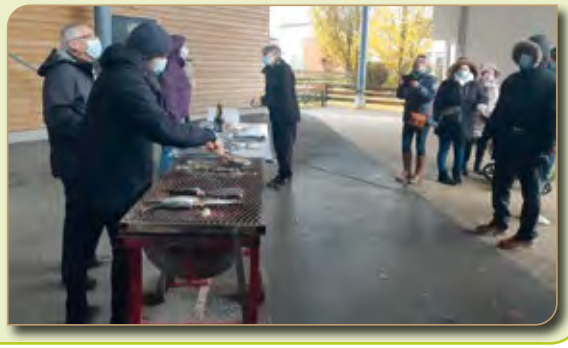

LE MARCHÉ DE NOËL DES 20 ET 21 NOVEMBRE

Il y avait déjà la magie de Noël dans le gymnase Gervais Leprêtre **ce samedi 20 et ce dimanche 21 novembre.**

Ce marché de Noël a été organisé par les associations **"Photoclub de l'Avre Bovoise"** et **"Les Cigales",** avec l'aide du club de pétanque **"Les Boules des Ouins Ouins"** pour la buvette et la restauration.

Près de 800 visiteurs ont parcouru les allées aménagées dans la salle au cours des deux journées.

Ils ont pu ainsi profiter des nombreux objets divers et variés proposés par les 35 exposants dont quelques associations bovoises.

De quoi permettre au Père-Noël de bien remplir sa hotte !

L'association **"Voir grandir mes enfants",** créée pour venir en aide à une jeune maman bovoise qui lutte contre la maladie était présente ce jour-là.

Il n'est jamais trop tard pour la soutenir !

NOËL EN AVANT PREMIÈRE À BOVES

Le 24 novembre, la magie de Noël s'est installée sur le parvis de la mairie de Boves.

La Ville de Boves et Amazon se sont associés afin de proposer une après-midi récréative, gratuite et ouverte à tous, occasion de fêter **1000 contrats en CDI.**

Un atelier de sculpture de ballons, une boite à selfie, la présence de Rudolf et Olaf ont fait le bonheur des petits et des grands. Crêpes, gaufres, chocolat et vin chaud ont été offerts.

Ce fut également **un moment fabuleux de solidarité et de partage pour les associations** (banque alimentaire, aide alimentaire, restos du cœur). La société Amazon a offert des cadeaux aux enfants et aux associations.

Pour clôturer cet évènement, un spectacle lumineux grandiose sous la forme d'un mapping vidéo a été projeté sur la façade de la mairie. Cette technique a permis de mettre en valeur l'architecture et le relief du bâtiment.

Tout était réuni pour captiver et émerveiller le public présent.

Un moment inoubliable qui a rencontré un succès fou à l'approche des fêtes de fin d'année.

Père Noël
stop ici
s'il te plaît

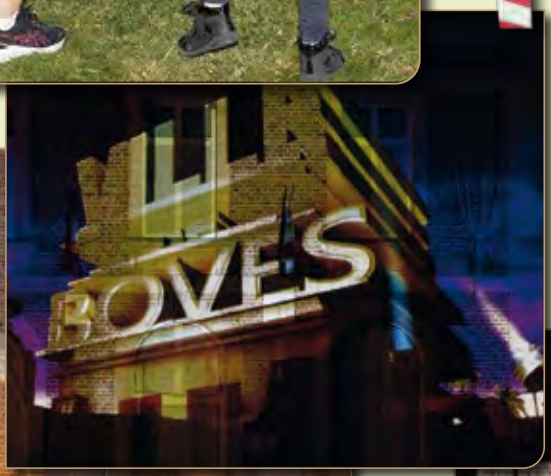
BOVES

AGENDA

Chaque dimanche, le marché de plein air, parking du Palais des Enfants, rue Eugène Després de 9h à 12h30, sauf le 26 décembre et le 2 janvier.

- **Samedi 4 décembre,** Noël des 0-2 ans
- **Dimanche 5 décembre,** Corrida, course à pieds de 5 km organisée par Courir au CHU
- **4 et 5 décembre,** Téléthon
- **Mercredi 8 décembre,** Noël de l'ACM (marché solidaire)
- **Samedi 11 décembre,** colis des ainés
- **13 au 17 décembre,** Passage du jury pour les maisons décorées
- **Jeudi 16 décembre,** Spectacle de Noël des écoles
- **Vendredi 17 décembre,** Noël de la crèche
- **Vendredi 21 janvier,** Cérémonie des vœux du maire, à 19h Gymnase Gervais Leprêtre, sous réserve de l'évolution de la pandémie.

JANVIER 2022

	L	M	M	J	V	S	D
						1	2
01	3	4	5	6	7	8	9
02	10	11	12	13	14	15	16
03	17	18	19	20	21	22	23
04	24	25	26	27	28	29	30
05	31						

GRDF - INVENTAIRE INSTALLATION DE GAZ

La société GRDF a missionné la société JOGGIN pour réaliser les opérations d'inventaire des appareils alimentés au gaz naturel pour les personnes qui n'ont pas déjà réalisé (ou fait réaliser) par leur propre moyen cet inventaire.

Cet inventaire est obligatoire !

Vous allez recevoir (ou avez déjà reçu) un courrier aux entêtes des sociétés JOGGIN et GRDF vous proposant une date et un créneau horaire.

Sont indiqués :

• Un numéro d'intervention,

• Le numéro de PCE (point de comptage) qui doit être identique à celui indiqué sur votre facture de votre fournisseur de gaz.

Vous **devez confirmer** ou pouvez modifier ce choix en fonction de vos disponibilités en téléphonant au **04 65 65 01 31** de 8h00 à 20h00 de lundi au vendredi.

Le jour du rendez-vous, **les personnes mandatées doivent s'identifier en présentant leur badge d'accréditation.**

Vous devez les laisser entrer à votre domicile afin que l'inventaire **et seulement l'inventaire** soit réalisé.

Par mesures sanitaires, **vous n'aurez rien à signer.** Ni sur une tablette numérique, ni sur papier.

Pour valider son passage, **le technicien apposera un autocollant sur l'appareil vérifié.**

JOGGIN services
CHANGEMENT DE GAZ
GRDF
M
CHEMIN DU QUAI MILITAIRE
80440 BOVES
A Lille, le vendredi 5 novembre 2021.
N° Intervention : 2059XX
N° de PCE : 164109979XXXX
Objet : RDV pour l'inventaire de vos appareils alimentés en gaz naturel

VOUS NE PAYEZ RIEN !

EN AUCUN CAS, IL FAUT :

- **Laisser entrer des personnes sans présentation de leur badge. Vérifiez le logo, le nom de la société.**
- **Communiquer et/ou donner des éléments de facturation de votre fournisseur.**
- **Accepter et payer une quelconque prestation sous forme de devis ou facture.**

SOYEZ VIGILANT ! DES PERSONNES MALINTENTIONNÉES SONT TOUJOURS À L'AFFÛT...

Autocollant apposé par le technicien de la société Joggin

Pour tout renseignement, toute information, toute inscription, rendez-vous sur le site de la ville : www.ville-boves.fr, et CityAll Boves et Facebook "Ville de Boves"

ICM Média - 09 67 28 17 33 - www.icmmedia.fr